

**EXTRAIT DU REGISTRE**

**des Délibérations du Conseil Municipal**

DEPARTEMENT

**de la commune de MONTREAL DU GERS**

GERS

**Du canton de MONTREAL DU GERS**

**NOMBRE DE MEMBRES**

afférents qui ont pris  
au Conseil En exercice part à la  
Municipal Délibération

Séance du 6 octobre 2014

-----15-----15-----14-----

L'an deux mille quatorze-----

et le 6 octobre -----

Date de convocation

à -----21-----heures-----00-----, le Conseil Municipal de cette commune, en séance ordinaire, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel

-----01/10/2014-----

de ses séances, sous la présidence de Monsieur Gérard BEZERRA.

Date d'affichage

-----01/10/2014-----

Présents : MM. BEZERRA Gérard, ANTONIAZZI Jean-Pierre, BETUING Serge, CASTAY Jean-Marc, Mmes CUZACQ Geneviève, DAL BEN Carine, DESPAX Nelly, FIN Thérèse, MM. LABEYRIE Nicolas, LAFFARGUE Michel, LANSMANT Sébastien, Mmes MONDIN-SEAILLES Christiane, PEDRO Amandine, PLOQUIN Cécile.

Excusé : CABANNES Pierre

Melle DAL BEN Carine a été élue secrétaire de séance.

**Objet de la Délibération**

*Demande résiliation appartement*

*Ecole d'Arquizan*

Monsieur le Maire fait part au Conseil Municipal que Madame Emmanuelle CARTAUD a demandé la résiliation de son bail à l'école d'Arquizan à compter du 31 décembre 2014.

Le Conseil Municipal,

Estimant que la demande de Madame Emmanuelle CARTAUD est bien fondée,

Décide d'annuler le bail de location de Madame Emmanuelle CARTAUD à compter du 31 décembre 2014.

Fait à MONTREAL le 6 octobre 2014.

Le Maire,

Gérard BEZERRA.

**EXTRAIT DU REGISTRE**

**des Délibérations du Conseil Municipal**

DEPARTEMENT

**de la commune de MONTREAL DU GERS**

GERS

**Du canton de MONTREAL DU GERS**

**NOMBRE DE MEMBRES**

afférents qui ont pris  
au Conseil En exercice part à la  
Municipal Délibération

Séance du 6 octobre 2014

-----15-----15-----14-----

L'an deux mille quatorze-----

et le 6 octobre -----

Date de convocation

à -----21-----heures-----00-----, le Conseil Municipal de cette commune, en séance ordinaire, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel

-----01/10/2014-----

de ses séances, sous la présidence de Monsieur Gérard BEZERRA.

Date d'affichage

-----01/10/2014-----

Présents : MM. BEZERRA Gérard, ANTONIAZZI Jean-Pierre, BETUING Serge, CASTAY Jean-Marc, Mmes CUZACQ Geneviève, DAL BEN Carine, DESPAX Nelly, FIN Thérèse, MM. LABEYRIE Nicolas, LAFFARGUE Michel, LANSMANT Sébastien, Mmes MONDIN-SEAILLES Christiane, PEDRO Amandine, PLOQUIN Cécile.

Excusé : CABANNES Pierre

Melle DAL BEN Carine a été élue secrétaire de séance.

**Objet de la Délibération**

*Demande résiliation appartement*

*Ecole d'Arquizan*

Monsieur le Maire fait part au Conseil Municipal que Madame Emmanuelle CARTAUD a demandé la résiliation de son bail à l'école d'Arquizan à compter du 31 décembre 2014.

Le Conseil Municipal,

Estimant que la demande de Madame Emmanuelle CARTAUD est bien fondée,

Décide d'annuler le bail de location de Madame Emmanuelle CARTAUD à compter du 31 décembre 2014.

Fait à MONTREAL le 6 octobre 2014.

Le Maire,

Gérard BEZERRA.